

Permis probatoire perte de points

Par lee85, le 07/11/2007 à 19:58

bonsoir au 6 décembre 2007 mon capital de points passe à 12 après 3 ans de permis probatoire. mais le 5 novembre 2007 je me suis fait verbaliser pour non port de la ceinture donc 3 points! (a un mois près!) dois je attendre pour payer après le 6 décembre et donc repasser a 12 points? ou alors je vais repasser a 3 points directement? besoin de conseils avisés. merci d'avance.